



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle**

**Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante  
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle  
Département des formations du cycle licence  
DGESIP A1-2  
n°2020-**

**Paris, le 10 novembre 2020**

1 rue Descartes  
75231 Paris SP 05

### **Note de présentation**

Les sept arrêtés qui vous sont présentés concernent les programmes de première et, pour certains, de seconde années, des classes préparatoires scientifiques non technologiques et hors BCPST<sup>1</sup>. Ils s'inscrivent dans la première phase du chantier d'adaptation des CPGE à la réforme du lycée et du baccalauréat, chantier piloté conjointement par la DGESIP et l'IGESR, en lien avec la DGESCO. Pour mémoire, la totalité des programmes des trois filières de CPGE<sup>2</sup>, y compris des classes préparatoires en 1 an (ATS)<sup>3</sup>, avait déjà fait l'objet d'un vaste chantier de rénovation de 2012 à 2018.

L'écriture de ces programmes, élaborée en conformité avec les nouveaux programmes du lycée et les nouveaux principes des parcours terminales – CPGE, a été menée par cinq groupes de travail (GT), pilotés chacun par un inspecteur général de l'éducation nationale et un représentant de la Conférence des grandes écoles (CGE) et rassemblant des personnes issues de l'IGESR, des associations de professeurs des classes préparatoires scientifiques (UPS, UPSTI, UPLS), de l'APLCPGE<sup>4</sup>, du réseau des établissements privés d'enseignement supérieur, ainsi que de la CGE et de la CDEFI. Certains GT comprenaient en outre des représentants directement désignés par les Ecoles normales supérieures et les écoles du groupe Centrale, ainsi que des enseignants de CPGE désignés par l'IGESR. Le groupe consacré à l'informatique bénéficiait aussi de la présence d'une conseillère scientifique de la DGESIP et d'un membre de la Société informatique de France. Au total, ce sont donc quelque soixante-dix personnes qui ont participé à la rédaction de ces programmes. Ce travail a été conduit à partir du cadre général défini par un comité de pilotage, co-présidé par l'IGESR et la DGESIP, et associant la DGESCO, la Conférence des recteurs, des responsables de concours d'admission dans les grandes écoles et les structures représentées dans les groupes de travail.

Les programmes de première année entreront en vigueur à compter de la rentrée de l'année scolaire 2021-2022, et ceux de seconde année à compter de la rentrée de l'année scolaire 2022-2023.

Cet ensemble de 7 arrêtés livre tous les programmes de première année (mathématiques, physique, chimie, informatique, sciences industrielles de l'ingénieur, LVE) des classes MPSI, MP2I, PCSI et PTSI, ainsi que les

<sup>1</sup> Sauf les objectifs en langues vivantes étrangères, qui valent aussi pour les CPGE technologiques et la voie BCPST.

<sup>2</sup> Hormis ceux des classes dites « Paris-Saclay D2 ».

<sup>3</sup> ATS : Adaptation des techniciens supérieurs

<sup>4</sup> APLCPGE : Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles

Département des formations du cycle licence

DGESIP A1-2

Tél. 01 55 55 79 17

Mél : [jeanne-aimée.taupignon@enseignementsup.gouv.fr](mailto:jeanne-aimée.taupignon@enseignementsup.gouv.fr)

1 rue Descartes

75231 Paris SP 05

programmes de seconde année en informatique, sciences industrielles de l'ingénieur et LVE des classes MP, MPI, PC, PSI et PT. Les objectifs de formation de ces classes en français-philosophie demeurent inchangés par rapport à la précédente rénovation.

Dans l'ensemble, pour les classes qui existaient déjà, les contenus de formation restent assez stables. Les grands équilibres disciplinaires et les horaires ont été maintenus, à l'exception de l'heure de cours d'informatique commune des classes MPSI, PCSI et PTSI qui a été supprimée, au premier semestre.

Pour les nouvelles classes MP2I-MPI, les programmes ont été définis :

- en mathématiques, le programme est commun avec celui de la voie MPSI ;
- en physique, un programme, susceptible d'être suivi par des étudiants qui auront fait de la physique-chimie en 1<sup>ère</sup> mais pas en terminale, a été entièrement créé ; la voie est dépourvue d'enseignement de chimie ;
- en informatique, le programme n'exige pas d'un étudiant suffisamment motivé d'avoir suivi la spécialité NSI au lycée.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'enseignement supérieur, de la  
recherche et de l'innovation

**PROJET**

**Arrêté du**  
**relatif au programme d'informatique des classes préparatoires scientifiques Mathématiques,**  
**physique et sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique, chimie et sciences de l'ingénieur (PCSI),**  
**Physique, technologie et sciences de l'ingénieur (PTSI), Mathématiques et physique (MP),**  
**Physique et chimie (PC), Physique et sciences de l'ingénieur (PSI), Physique et technologie**  
**(PT)**

NOR :

**Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le ministre des outre-mer et**  
**la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles D. 612-19 à D. 612-29 ;

Vu l'arrêté du 10 février 1995 modifié, définissant la nature des classes composant les classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles ;

Vu l'arrêté du 10 février 1995 modifié fixant l'organisation générale des études et les horaires des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles, accessibles aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ou d'une dispense ;

Vu les arrêtés du 3 juillet 1995 modifiés définissant les objectifs de formation et les programmes des classes préparatoires de première année de Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique, chimie et sciences de l'ingénieur (PCSI), Physique, technologie et sciences de l'ingénieur (PTSI) ;

Vu les arrêtés du 20 juin 1996 modifiés définissant les objectifs de formation et les programmes des classes préparatoires de seconde année de Mathématiques et physique (MP) et Mathématiques et physique\* (MP\*), de Physique et chimie (PC) et Physique et chimie\* (PC\*), de Physique et sciences de l'ingénieur (PSI) et Physique et sciences de l'ingénieur\* (PSI\*), de Physique et technologie (PT) et Physique et technologie\* (PT\*) ;

Vu l'avis de la ministre des armées en date du ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le programme d'informatique :

- des classes préparatoires scientifiques Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique, chimie et sciences de l'ingénieur (PCSI) et Physique, technologie et sciences

de l'ingénieur (PTSI), figurant respectivement aux annexes 5, 5 et 5 des arrêtés du 3 juillet 1995 susvisés,  
- des classes préparatoires scientifiques Mathématiques et physique (MP), Physique et chimie (PC), Physique et sciences de l'ingénieur (PSI) et Physique et technologie (PT), figurant respectivement aux annexes 5a, 4, 5 et 5 des arrêtés du 20 juin 1996 susvisés, est remplacé par celui annexé au présent arrêté.

#### **Article 2**

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la rentrée de l'année scolaire 2021-2022 pour les classes de première année, et à compter de la rentrée de l'année scolaire 2022-2023 pour les classes de seconde année.

#### **Article 3**

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent dans les îles Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie.

#### **Article 4**

Le directeur général de l'enseignement scolaire, le directeur général des outre-mer et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et par délégation :  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
E. GEFFRAY

Pour le ministre des outre-mer, et par délégation :  
Le directeur général des outre-mer,  
E. BERTHIER

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et par délégation :  
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,  
A.-S. BARTHEZ



# **Classes préparatoires aux grandes écoles**

## **Filière scientifique**

**Voies Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI),  
Physique, chimie et sciences de l'ingénieur (PCSI), Physique,  
technologie et sciences de l'ingénieur (PTSI), Mathématiques et  
physique (MP), Physique et chimie (PC), Physique et sciences de  
l'ingénieur (PSI), Physique et technologie (PT)**

### **Annexe**

## **Programme d'informatique commune**



**Programme d'informatique**  
**Filières MP, PC, PSI, PT**  
**Tronc commun**  
**Première et deuxième années**

3 juin 2020

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Programme du premier semestre</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Programme du second semestre</b>	<b>6</b>
2.1	Méthodes de programmation et analyse des algorithmes . . . . .	6
2.2	Représentation des nombres . . . . .	6
2.3	Bases des graphes, plus courts chemins . . . . .	7
<b>3</b>	<b>Programme du troisième semestre</b>	<b>8</b>
3.1	Bases de données . . . . .	8
3.2	Dictionnaires et programmation dynamique . . . . .	9
3.3	Algorithmique pour l'intelligence artificielle et l'étude des jeux . . . . .	9
<b>A</b>	<b>Langage Python</b>	<b>10</b>

## Introduction au programme

**Les objectifs du programme** Le programme d'informatique de MPSI, PCSI, PTSI, MP, PC, PSI et PT s'inscrit en continuité en amont avec les programmes rénovés du lycée, et en aval avec les enseignements dispensés dans les grandes écoles, et plus généralement les poursuites d'études universitaires. Il a pour objectif la formation de futurs ingénieures et ingénieurs, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs et avant tout des personnes informées, capables de gouverner leur vie professionnelle et citoyenne nourrie par les pratiques de la démarche scientifique, en pleine connaissance et maîtrise des techniques et des enjeux de l'informatique.

Le présent programme a pour ambition de poser les bases d'un enseignement cohérent et mesuré d'une science informatique encore jeune et dont les manifestations technologiques connaissent des cycles d'obsolescence rapide. On garde donc à l'esprit :

- de privilégier la présentation de concepts fondamentaux pérennes sans s'attacher outre mesure à la description de technologies, protocoles ou normes actuels ;
- de donner aux futurs diplômées et diplômés les moyens de réussir dans un domaine en mutation rapide et dont les technologies qui en sont issues peuvent sauter brutalement d'un paradigme à un autre très différent ;
- de préparer les étudiantes et étudiants à tout un panel de professions et de situations de la vie professionnelle qui les amène à remplir tour à tour une mission d'expertise, de création ou d'invention, de prescription de méthodes ou de techniques, de contrôle critique des choix opérés ou encore de décision en interaction avec des spécialistes ;
- que les concepts à enseigner sont les mêmes dans toutes les filières mais que le professeur ou la professeure d'informatique de chaque classe peut adapter la façon de les transmettre et les exemples concrets sur lesquels il ou elle s'appuie au profil de ses étudiantes et étudiants et aux autres enseignements qu'ils suivent.

**Compétences visées** Ce programme vise à développer les six grandes compétences suivantes :

**analyser et modéliser** un problème ou une situation, notamment en utilisant les objets conceptuels de l'informatique pertinents (table relationnelle, graphe, dictionnaire, etc.) ;

**imaginer et concevoir une solution**, décomposer en blocs, se ramener à des sous-problèmes simples et indépendants, adopter une stratégie appropriée, décrire une démarche, un algorithme ou une structure de données permettant de résoudre le problème ;

**décrire et spécifier** les caractéristiques d'un processus, les données d'un problème, ou celles manipulées par un algorithme ou une fonction ;

**mettre en œuvre une solution**, par la traduction d'un algorithme ou d'une structure de données dans un langage de programmation ou un langage de requête ;

**justifier et critiquer une solution**, que ce soit en démontrant un algorithme par une preuve mathématique ou en développant des processus d'évaluation, de contrôle, de validation d'un code que l'on a produit ;

**communiquer à l'écrit ou à l'oral**, présenter des travaux informatiques, une problématique et sa solution ; défendre ses choix ; documenter sa production et son implémentation.

La pratique régulière de la résolution de problèmes par une approche algorithmique et des activités de programmation qui en résultent constitue un aspect essentiel de l'apprentissage de l'informatique. Les exemples ou les exercices d'application peuvent être choisis au sein de l'informatique elle-même ou en lien avec d'autres champs disciplinaires.

**Sur les partis pris par le programme** Ce programme impose aussi souvent que possible des choix de vocabulaire ou de notation de certaines notions. Les choix opérés ne présument pas la supériorité de l'option retenue. Ils ont été précisés dans l'unique but d'aligner les pratiques d'une classe à une autre et d'éviter l'introduction de longues définitions récapitulatives préliminaires à un exercice ou un problème. De même, ce programme nomme aussi souvent que possible l'un des algorithmes possibles parmi les classiques qui répondent à un problème donné. Là encore, le programme ne défend pas la prééminence d'un algorithme ou d'une méthode par rapport à un autre mais il invite à faire bien plutôt que beaucoup.

**Sur les langages et la programmation** L'enseignement du présent programme repose sur un langage de manipulation de données (SQL) ainsi que le langage de programmation Python, pour lequel une annexe liste de façon limitative les éléments qui sont exigibles des étudiants ainsi que ceux auxquels les étudiants sont familiarisés et qui peuvent être attendus à condition qu'ils soient accompagnés d'une documentation. La poursuite de l'apprentissage du langage Python est vue en particulier par les étudiants pour adopter immédiatement une bonne discipline de programmation tout en se concentrant sur le noyau du langage plutôt que sur une API pléthorique.

**Mode d'emploi** Ce programme a été rédigé par semestre pour assurer une certaine homogénéité de la formation. Le premier semestre permet d'asseoir les bases de programmation vues au lycée et les concepts associés. L'organisation de la progression au sein des semestres relève de la responsabilité pédagogique de la professeure ou du professeur et le tissage de liens entre les thèmes contribue à la valeur de son enseignement. Les notions étudiées lors d'un semestre précédent sont régulièrement revisitées tout au long des deux années d'enseignement.

# 1 Programme du premier semestre

Les séances de travaux pratiques du premier semestre poursuivent les objectifs suivants :

- consolider l'apprentissage de la programmation en langage Python qui a été entrepris dans les classes du lycée;
- mettre en place un environnement de travail;
- mettre en place une discipline de programmation : spécification précise des fonctions et programmes, annotations et commentaires, jeux de tests;
- introduire les premiers éléments de complexité des algorithmes : on ne présente que l'estimation asymptotique du coût dans le cas le pire;
- introduire des outils de validation : variants et invariants.

Le tableau ci-dessous présente les thèmes qui sont abordés lors de ces séances, et, en colonne de droite, une liste, sans aucun caractère impératif, d'exemples d'activités qui peuvent être proposées aux étudiants. L'ordre de ces thèmes n'est pas impératif.

Aucune connaissance relative aux modules éventuellement rencontrés lors de ces séances n'est exigible des étudiants.

Thèmes	Exemples d'activité. Commentaires.
Recherche séquentielle dans un tableau unidimensionnel. Dictionnaire.	Recherche d'un élément. Recherche du maximum, du second maximum. Comptage des éléments d'un tableau à l'aide d'un dictionnaire. <i>Manipulations élémentaires d'un tableau unidimensionnel. Utilisation de dictionnaires en boîte noire. Notions de coût constant, de coût linéaire.</i>
Algorithmes opérant sur une structure séquentielle par boucles imbriquées.	Recherche d'un facteur dans un texte. Recherche des deux valeurs les plus proches dans un tableau. Tri à bulles. <i>Notion de complexité quadratique. On propose des outils pour valider la correction de l'algorithme.</i>
Utilisation de modules, de bibliothèques.	Lecture d'un fichier de données simples. Calculs statistiques sur ces données. Représentation graphique (histogrammes, etc.).
Algorithmes dichotomiques.	Recherche dichotomique dans un tableau trié. Exponentiation rapide. <i>On met en évidence une accélération entre complexité linéaire d'un algorithme naïf et complexité logarithmique d'un algorithme dichotomique. On met en œuvre des jeux de tests, des outils de validation.</i>
Fonctions récursives.	Version récursive d'algorithmes dichotomiques. Fonctions produisant à l'aide de <code>print</code> successifs des figures alphanumériques. Dessins de fractales. Énumération des sous-listes ou des permutations d'une liste. <i>On évite de se cantonner à des fonctions mathématiques (factorielle, suites récurrentes). On peut montrer le phénomène de dépassement de la taille de la pile.</i>
Algorithmes gloutons.	Rendu de monnaie. Allocation de salles pour des cours. Sélection d'activité. <i>On peut montrer par des exemples qu'un algorithme glouton ne fournit pas toujours une solution exacte ou optimale.</i>
Matrices de pixels et images.	Algorithmes de rotation, de réduction ou d'agrandissement. Modification d'une image par convolution : flou, détection de contour, etc. <i>Les images servent de support à la présentation de manipulations de tableaux à deux dimensions.</i>
Tris.	Algorithmes quadratiques : tri par insertion, par sélection. Tri par partition-fusion. Tri rapide. Tri par comptage. <i>On fait observer différentes caractéristiques (par exemple, stable ou non, en place ou non, comparatif ou non, etc).</i>

## 2 Programme du second semestre

### 2.1 Méthodes de programmation et analyse des algorithmes

On formalise par des leçons et travaux pratiques le travail entrepris au premier semestre concernant la discipline et les méthodes de programmation.

Même si on ne prouve pas systématiquement tous les algorithmes, on dégage l'idée qu'un algorithme doit se prouver et que sa programmation doit se tester.

Notions	Commentaires
Instruction et expression. Effet de bord.	On peut signaler par exemple que le fait que l'affectation soit une instruction est un choix des concepteurs du langage Python et en expliquer les conséquences.
Spécification des données attendues en entrée, et fournies en sortie/retour.	On entraîne les étudiants à accompagner leurs programmes et leurs fonctions d'une spécification. Les signatures des fonctions sont toujours précisées.
Annotation d'un bloc d'instructions par une précondition, une postcondition, une propriété invariante.	Ces annotations se font à l'aide de commentaires.
Assertion.	L'utilisation d'assertions est encouragée par exemple pour valider des entrées. La levée d'une assertion entraîne l'arrêt du programme. Ni la définition ni le rattrapage des exceptions ne sont au programme.
Explication et justification des choix de conception ou programmation.	Les parties complexes de codes ou d'algorithmes font l'objet de commentaires qui l'éclairent en évitant la paraphrase. Le choix des collections employées (par exemple, liste ou dictionnaire) est un choix éclairé.
Terminaison. Correction partielle. Correction totale. Variant. Invariant.	La correction est partielle quand le résultat est correct lorsque l'algorithme s'arrête, la correction est totale si elle est partielle et si l'algorithme termine. On montre sur plusieurs exemples que la terminaison peut se démontrer à l'aide d'un variant de boucle. Sur plusieurs exemples, on explicite, sans insister sur aucun formalisme, des invariants de boucles en vue de montrer la correction des algorithmes.
Jeu de tests associé à un programme.	Il n'est pas attendu de connaissances sur la génération automatique de jeux de tests; un étudiant doit savoir écrire un jeu de tests à la main, donnant à la fois des entrées et les sorties correspondantes attendues. On sensibilise, par des exemples, à la notion de partitionnement des domaines d'entrée et au test des limites.
Complexité.	On aborde la notion de complexité temporelle dans le pire cas en ordre de grandeur. On peut, sur des exemples, aborder la notion de complexité en espace.

### 2.2 Représentation des nombres

On présente sans formalisation théorique les enjeux de la représentation en mémoire des nombres. Ces notions permettent d'expliquer certaines difficultés rencontrées et précautions à prendre lors de la programmation ou de l'utilisation d'algorithmes de calcul numérique dans les disciplines qui y recourent.

Notions	Commentaires
Représentation des entiers positifs sur des mots de taille fixe.	La conversion d'une base à une autre n'est pas un objectif de formation.
Représentation des entiers signés sur des mots de taille fixe.	Complément à deux.

Entiers multi-précision de Python.	On les distingue des entiers de taille fixe sans détailler leur implémentation. On signale la difficulté à évaluer la complexité des opérations arithmétiques sur ces entiers.
Distinction entre nombres réels, décimaux et flottants.	On montre sur des exemples l'impossibilité de représenter certains nombres réels ou décimaux dans un mot machine
Représentation des flottants sur des mots de taille fixe. Notion de mantisse, d'exposant.	On signale la représentation de 0 mais on n'évoque pas les nombres dénormalisés, les infinis ni les NaN. Aucune connaissance liée à la norme IEEE-754 n'est au programme.
Précision des calculs en flottants.	On insiste sur les limites de précision dans le calcul avec des flottants, en particulier pour les comparaisons. Le comparatif des différents modes d'arrondi n'est pas au programme.

### 2.3 Bases des graphes, plus courts chemins

Il s'agit de définir le modèle des graphes, leurs représentations et leurs manipulations.

On s'efforce de mettre en avant des applications importantes et si possibles modernes : réseau de transport, graphe du web, réseaux sociaux, bio-informatique. On précise autant que possible la taille typique de tels graphes.

Notions	Commentaires
Vocabulaire des graphes.	Graphe orienté, graphe non orienté. Sommet (ou nœud); arc, arête. Boucle. Degré (entrant et sortant). Chemin d'un sommet à un autre. Cycle. Connexité dans les graphes non orientés. On présente l'implémentation des graphes à l'aide de listes d'adjacence (rassemblées par exemple dans une liste ou dans un dictionnaire) et de matrice d'adjacence. On n'évoque ni multi-arcs ni multi-arêtes.
Notations.	Graphe $G = (S, A)$ , degrés $d(s)$ (pour un graphe non orienté), $d_+(s)$ et $d_-(s)$ (pour un graphe orienté).
Pondération d'un graphe. Étiquettes des arcs ou des arêtes d'un graphe.	On motive l'ajout d'information à un graphe par des exemples concrets.
Parcours d'un graphe.	On introduit à cette occasion les piles et les files; on souligne les problèmes d'efficacité posés par l'implémentation des files par les listes de Python et l'avantage d'utiliser un module dédié tel que <code>collections.deque</code> . Détection de la présence de cycles ou de la connexité d'un graphe non orienté.
Recherche d'un plus court chemin dans un graphe pondéré avec des poids positifs.	Algorithme de Dijkstra. Algorithme $A^*$ . On peut se contenter d'un modèle de file de priorité naïf pour extraire l'élément minimum d'une collection.

### 3 Programme du troisième semestre

#### 3.1 Bases de données

On se limite volontairement à une description applicative des bases de données en langage SQL. Il s'agit de permettre d'interroger une base présentant des données à travers plusieurs relations. On ne présente pas l'algèbre relationnelle ni le calcul relationnel.

Notions	Commentaires
Vocabulaire des bases de données : tables ou relations, attributs ou colonnes, domaine, schéma de tables, enregistrements ou lignes, types de données.	On présente ces concepts à travers de nombreux exemples. On s'en tient à une notion sommaire de domaine : entier, flottant, chaîne ; aucune considération quant aux types des moteurs SQL n'est au programme. Aucune notion relative à la représentation des dates n'est au programme ; en tant que de besoin on s'appuie sur des types numériques ou chaîne pour lesquels la relation d'ordre coïncide avec l'écoulement du temps. Toute notion relative aux collations est hors programme ; on se place dans l'hypothèse que la relation d'ordre correspond à l'ordre lexicographique usuel. NULL est hors programme.
Clé primaire.	Une clé primaire n'est pas forcément associée à un unique attribut même si c'est le cas le plus fréquent. La notion d'index est hors programme.
Entités et associations, clé étrangère.	On s'intéresse au modèle entité-association au travers de cas concrets d'associations 1 - 1, 1 - *, * - *. Séparation d'une association * - * en deux associations 1 - *. L'utilisation de clés primaires et de clés étrangères permet de traduire en SQL les associations 1 - 1 et 1 - *.
Requêtes SELECT avec simple clause WHERE (sélection), projection, renommage AS. Utilisation des mots-clés DISTINCT, LIMIT, OFFSET, ORDER BY.	Les opérateurs au programme sont +, -, *, / (on passe outre les subtilités liées à la division entière ou flottante), =, <>, <, <=, >, >=, AND, OR, NOT.
Opérateurs ensemblistes UNION, INTERSECT et EXCEPT, produit cartésien.	
Jointures internes $T_1$ JOIN $T_2$ ... JOIN $T_n$ ON $\phi$ . Autojointure.	On présente les jointures en lien avec la notion de relations entre tables. On se limite aux équi-jointures : $\phi$ est une conjonction d'égalités.
Agrégation avec les fonctions MIN, MAX, SUM, AVG et COUNT, y compris avec GROUP BY.	Pour la mise en œuvre des agrégats, on s'en tient à la norme SQL99. On présente quelques exemples de requêtes imbriquées.
Filtrage des agrégats avec HAVING.	On marque la différence entre WHERE et HAVING sur des exemples.
<b>Mise en œuvre</b>	
<p>La création de tables et la suppression de tables au travers du langage SQL sont hors programme.</p> <p>La mise en œuvre effective se fait au travers d'un logiciel permettant d'interroger une base de données à l'aide de requêtes SQL. Récupérer le résultat d'une requête à partir d'un programme n'est pas un objectif. Même si aucun formalisme graphique précis n'est au programme, on peut décrire les entités et les associations qui les lient au travers de diagrammes sagittaux informels.</p> <p>Sont hors programme : la notion de modèle logique vs physique, les bases de données non relationnelles, les méthodes de modélisation de base, les fragments DDL, TCL et ACL du langage SQL, les transactions, l'optimisation de requêtes par l'algèbre relationnelle.</p>	

### 3.2 Dictionnaires et programmation dynamique

Les dictionnaires sont utilisés en boîte noire dès la première année ; les principes de leur fonctionnement sont présentés en deuxième année. Ils peuvent être utilisés afin de mettre en mémoire des résultats intermédiaires quand on implémente une stratégie d'optimisation par programmation dynamique.

Notions	Commentaires
Dictionnaires, clés et valeurs.	On présente les principes du hachage, et les limitations qui en découlent sur le domaine des clés utilisables.
Usage des dictionnaires en programmation Python.	Syntaxe pour l'écriture des dictionnaires. Parcours d'un dictionnaire.
Programmation dynamique. Propriété de sous-structure optimale. Chevauchement de sous-problèmes. Calcul de bas en haut ou par mémorisation. Reconstruction d'une solution optimale à partir de l'information calculée.	La mémorisation peut être implémentée à l'aide d'un dictionnaire. On souligne les enjeux de complexité en mémoire. Exemples : partition équilibrée d'un tableau d'entiers positifs, ordonnancement de tâches pondérées, plus longue sous-suite commune, distance d'édition (Levenshtein), distances dans un graphe (Floyd-Warshall).
<b>Mise en œuvre</b>	
Les exemples proposés ne forment une liste ni limitative ni impérative. Les cas les plus complexes de situations où la programmation dynamique peut être utilisée sont guidés. On met en rapport le statut de la propriété de sous-structure optimale en programmation dynamique avec sa situation en stratégie gloutonne vue en première année.	

### 3.3 Algorithmique pour l'intelligence artificielle et l'étude des jeux

Cette partie permet notamment de revisiter les notions de programmation et de représentation de données par un graphe, qui sont vues en première année, en les appliquant à des enjeux contemporains.

Notions	Commentaires
Algorithme des $k$ plus proches voisins avec distance euclidienne.	Matrice de confusion. Lien avec l'apprentissage supervisé.
Algorithme des $k$ -moyennes.	Lien avec l'apprentissage non-supervisé. La démonstration de la convergence n'est pas au programme. On observe des convergences vers des minima locaux.
Jeux d'accessibilité à deux joueurs sur un graphe. Stratégie. Stratégie gagnante. Position gagnante. Détermination des positions gagnantes par le calcul des attracteurs. Construction de stratégies gagnantes.	On considère des jeux à deux joueurs ( $J_1$ et $J_2$ ) modélisés par des graphes bipartis (l'ensemble des états contrôlés par $J_1$ et l'ensemble des états contrôlés par $J_2$ ). Il y a trois types d'états finals : les états gagnants pour $J_1$ , les états gagnants pour $J_2$ et les états de match nul. On ne considère que les stratégies sans mémoire.
Notion d'heuristique. Algorithme min-max avec une heuristique.	L'élagage alpha-beta n'est pas au programme.
<b>Mise en œuvre</b>	
La connaissance dans le détail des algorithmes de cette section n'est pas un attendu du programme. Les étudiants acquièrent une familiarité avec les idées sous-jacentes qu'ils peuvent réinvestir dans des situations où les modélisations et les recommandations d'implémentation sont guidées, notamment dans leurs aspects arborescents.	

## A Langage Python

Cette annexe liste limitativement les éléments du langage Python (version 3 ou supérieure) dont la connaissance est exigible des étudiants. Aucun concept sous-jacent n'est exigible au titre de la présente annexe.

Aucune connaissance sur un module particulier n'est exigible des étudiants.

Toute utilisation d'autres éléments du langage que ceux que liste cette annexe, ou d'une fonction d'un module, doit obligatoirement être accompagnée de la documentation utile, sans que puisse être attendue une quelconque maîtrise par les étudiants de ces éléments.

### Traits généraux

- Typage dynamique : l'interpréteur détermine le type à la volée lors de l'exécution du code.
- Principe d'indentation.
- Portée lexicale : lorsqu'une expression fait référence à une variable à l'intérieur d'une fonction, Python cherche la valeur définie à l'intérieur de la fonction et à défaut la valeur dans l'espace global du module.
- Appel de fonction par valeur : l'exécution de  $f(x)$  évalue d'abord  $x$  puis exécute  $f$  avec la valeur calculée.

### Types de base

- Opérations sur les entiers (`int`) : `+`, `-`, `*`, `//`, `**`, `%` avec des opérandes positifs.
- Opérations sur les flottants (`float`) : `+`, `-`, `*`, `/`, `**`.
- Opérations sur les booléens (`bool`) : `not`, `or`, `and` (et leur caractère paresseux).
- Comparaisons `==`, `!=`, `<`, `>`, `<=`, `>=`.

### Types structurés

- Structures indicées immuables (chaînes, tuples) : `len`, accès par indice positif valide, concaténation `+`, répétition `*`, tranche.
- Listes : création par compréhension `[e for x in s]`, par `[e] * n`, par `append` successifs; `len`, accès par indice positif valide; concaténation `+`, extraction de tranche, copie (y compris son caractère superficiel); `pop` en dernière position.
- Dictionnaires : création, accès, insertion, `len`, `copy`.

### Structures de contrôle

- Instruction d'affectation avec `=`. Dépaquetage de tuples.
- Instruction conditionnelle : `if`, `elif`, `else`.
- Boucle `while` (sans `else`). `break`, `return` dans un corps de boucle.
- Boucle `for` (sans `else`) et itération sur `range(a, b)`, une chaîne, un tuple, une liste, un dictionnaire au travers des méthodes `keys` et `items`.
- Définition d'une fonction `def f(p1, ..., pn), return`.

### Divers

- Introduction d'un commentaire avec `#`.
- Utilisation simple de `print`, sans paramètre facultatif.
- Importation de modules avec `import module`, `import module as alias`, `from module import f, g, ...`
- Manipulation de fichiers texte (la documentation utile de ces fonctions doit être rappelée; tout problème relatif aux encodages est éludé) : `open`, `read`, `readline`, `readlines`, `split`, `write`, `close`.
- Assertion : `assert` (sans message d'erreur).